

M. et Mme Régis LARDENNOIS
26-28, rue Claude Tillier
75012 PARIS

Paris, le 8 novembre 1994

Madame, Monsieur,

Une nouvelle saison s'annonce à Flaine sous le signe de l'immobilisme. Conformément à ce que vous avez pu voir dans la presse, le groupe du Crédit Lyonnais cherche à se défaire de ses participations et plus particulièrement de celles qui ont peu à voir avec sa vocation de banque.

Il semble qu'aujourd'hui, sans qu'aucune information ne filtre, la stratégie concernant notre station consiste à gérer la SEPAD, sans turbulence et à l'économie, en attendant une opportunité pour vendre. Seule ressurgit de temps en temps une rumeur concernant des projets de construction autour du « Chalet de la Cascade », qui pourraient permettre à la SEPAD de réaliser quelques plus-values tout en continuant à défigurer le site correspondant.

En ce qui concerne les remontées mécaniques, la SEPAD m'a indiqué qu'elle souhaitait envoyer directement un mailing auprès des propriétaires, afin de leur proposer les forfaits correspondants. Cette nouvelle procédure étant motivée par le prétexte que l'Association Flainoise ne représente pas l'ensemble des propriétaires. Ce mailing de la SEPAD devait normalement être expédié avant la fin du mois de septembre. N'ayant rien reçu à ce jour à titre personnel et compte-tenu du fait que la SEPAD a fixé la date limite du 17 décembre 1994 pour la souscription (voir pièce jointe en annexe 1) je vous propose d'utiliser la même procédure que l'an passé, afin que même si la SEPAD n'arrive pas à faire son mailing, vous puissiez bénéficier des conditions correspondantes.

Vous trouverez en annexe 2 à cette lettre le document vous permettant de faire la réservation des forfaits par notre intermédiaire. Vous recevrez un courrier d'accusé de réception de votre chèque accompagné du formulaire vous permettant de retirer vos forfaits à Flaine.

ASSOCIATION FLAINOISE

.../...

Adresse pour la correspondance
Ste THOR, 11 rue Chanez - 75016 PARIS
Tél : (1) 40 71 03 03 - Fax : (1) 40 71 85 55

Siège Social
Bélier 31C3 74300 Flaine

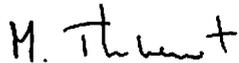
En ce qui concerne notre Assemblée Générale, elle se tiendra au Hameau de Flaine dans les installations du restaurant « la Marmite », nous aurons ainsi l'occasion de prendre ensuite un buffet repas ensemble. Je souhaiterais avoir dès maintenant une idée du nombre des participants. C'est pourquoi je vous demanderai de retourner l'imprimé correspondant joint en annexe 3.

L'ordre du jour sera celui indiqué en annexe 4.

Enfin, voici le point de votre situation en matière de cotisation :

Votre cotisation a été réglée et vous trouverez, jointe à la présente, une vignette à apposer à votre carte.

Je vous prie d'accepter mes meilleurs sentiments.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Thevenot'.

Michel THEVENOT

ASSEMBLEE GENERALE

La prochaine Assemblée Générale se tiendra le 28 décembre 1994 à 18H30 au Hameau de Flaine dans les installations du restaurant "la Marmite".

En plus des bus de la station, l'Association Flainoise organisera des navettes à partir de l'Office du Tourisme pour Flaine Forum et de l'Auditorium pour Flaine Forêt.

L'ordre du jour statuaire sera le suivant :

- Rapport du Président
- Rapport du Trésorier
- Approbation des comptes
- Révision des Statuts
- Evolution du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Ceux d'entre vous qui souhaiteraient qu'un sujet particulier - mais d'intérêt général - soit évoqué, me le fassent savoir avant le 17 décembre 1994 (télécopie : 16 -1- 40 71 85 55).

Il est rappelé que l'Assemblée est réservée aux adhérents à jour de leur cotisation. Vous pourrez régler soit par courrier, soit directement à l'entrée de l'Assemblée.

BORDEREAU DE COTISATION
A L'ASSOCIATION FLAINOISE
ANNEE 1994

NOM :
PRENOM :
ADRESSE PRINCIPALE :
.....
CODE POSTAL VILLE
TELEPHONE :
ADRESSE A FLAINE :
.....
.....

MONTANT DU REGLEMENT : FF 150

DATE DU REGLEMENT :

MODE DE REGLEMENT :

SIGNATURE :

L'ASSOCIATION FLAINOISE

serait heureuse de vous accueillir lors de son Assemblée Générale qui se tiendra le mercredi 28 décembre à 18 heures 30 au Hameau de Flaine dans les installations du restaurant "la Marmite". Vous trouverez, di-dessous, un coupon réponse à renvoyer avant le 1 décembre 1994.

Michel THEVENOT

NOM :

ADHERENT N°:

* PARTICIPERA A L'ASSEMBLEE GENERALE :

* PARTICIPERA AU REPAS BUFFET CAMPAGNARD :

* NOMBRE DE PERSONNES :

ADRESSE DE CORRESPONDANCE :
ASSOCIATION FLAINOISE - STE THOR - 11 RUE CHANEZ 75781 PARIS CX 16
TEL : (1) 40 71 03 03 FAX : (1) 40 71 85 55